ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

DEVENIR EXPERT ASSOCIÉ IH2EF (EA-IH2EF)
PROCÉDURE DE CANDIDATURE

École académique de la formation continue

VALIDATION ACADÉMIQUE, DÉPÔT ET EXAMEN DE LA CANDIDATURE

1 Transmission des pièces de votre dossier à une adresse unique :
ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr

Pièces à joindre obligatoirement :
- votre CV ;
- le formulaire de demande d'avis hiérarchique (vierge).

À réception de vos pièces et selon votre fonction, la DAFPE recueille l'avis de l'autorité hiérarchique compétente (doyen, SG-DRRH ou DASEN), puis soumet votre candidature à l'avis de Monsieur le Recteur.

L'avis définitif vous est transmis par la DAFPE.

2 Dépôt de votre candidature en ligne

Dès réception de l'avis définitif, répondez au questionnaire dédié de l'IH2EF et joignez, au format PDF, votre curriculum vitae ainsi que l'avis définitif.

À l'issue du questionnaire, un code personnel vous est communiqué. Il vous permet de retrouver votre dossier pour le consulter ou mettre à jour vos réponses à tout moment.

3 Examen des candidatures

Après la validation académique, une commission de recrutement de l'IH2EF étudie les candidatures deux fois par an, en octobre et en mars. L'IH2EF vous informe des suites données à votre candidature.

DEUX PÉRIODES DE TRAITEMENT PAR AN POUR LA VALIDATION ACADÉMIQUE

Pièces transmises à la DAFPE	Traitement
Du 01/09/2026 au 08/01/2027	Février (avant la commission IH2EF de mars)
Du 09/01/2027 au 31/08/2027	Septembre (avant la commission IH2EF d'octobre)

RENOUVELLEMENT DU MANDAT

Le mandat d'un expert associé dure trois ans, renouvelable une fois.
Une commission annuelle de renouvellement, organisée en mars à l'IH2EF, examine les demandes à l'issue du premier mandat.

VOTRE RÔLE D'EXPERT ASSOCIÉ

- Vous êtes intégré au vivier des formateurs académiques et invité à participer aux rencontres des formateurs organisées par l'EAFC.
- Vous pouvez être sollicité par la DAFPE pour proposer et animer des actions de formation académique à destination des personnels d'encadrement
- Pour vos interventions à l'IH2EF, transmettez vos autorisations de cumul au BPID : ce.bpid@ac-creteil.fr